

CROCO-VELO

“ Nîmes à vélo, en sécurité ”

Association Nîmoise des Usagers de la Bicyclette
60, impasse des Chasselas 30 900 Nîmes
Tél. : 04 66 64 22 40

Nîmes, le 20 mai 2011

Intervention de Henri ARNAL sur les aménagements cyclables envisagés
Dans le cadre des travaux du "Programme Cadereau sur l'avenue Pompidou"
Et réponse de Monsieur le Maire de Nîmes

Le 19 mai a eu lieu une réunion d'information de la population par la municipalité en préalable aux travaux hydrauliques prochains sur l'avenue Pompidou.

Il s'agit d'un chantier de 15 m de large, côté ouest de l'avenue, du carrefour Kennedy au chemin vieux de Sauve qui fera disparaître la bande centrale d'arbres et nécessitera la réfection de toute la partie ouest de l'avenue.

Une petite longueur de piste cyclable sera créée sur le chemin Vieux de Sauve, mais rien n'a été dit, lors de la présentation par Monsieur ALTIER, responsable technique du chantier, sur les aménagements cyclables qui seront réalisés pour rétablir la circulation.

Avant le début de la réunion, ayant vu des plans datés de mai 2011, dont le fond semblait le même que l'état actuel, notamment des aménagements cyclables, et ayant demandé des explications à un technicien qui m'a fait comprendre que rien ne changerait, j'ai fait, en substance, **l'intervention suivante:**

Notre association est heureuse que ces travaux puissent permettre de faire, sur le côté ouest de Pompidou, des aménagements cyclables mieux adaptés aux besoins de ces usagers, basés sur les "Recommandations pour les aménagements cyclables" du ministère.

Nous souhaitons pour ce faire une concertation avec les techniciens pour choisir les meilleures solutions d'un commun accord, compte tenu des contraintes, et en respectant les exigences de la réglementation et de la Charte de modération de la vitesse et d'intégration des modes doux (Piétons vélos) de Nîmes Métropole.

Rappelons notamment qu'il doit y avoir une bande ou une piste cyclable sur les voies urbaines rénovées, et que ces voies cyclables sont exclusivement réservées aux vélos.

Monsieur ALTIER ayant commencé une phrase pour répondre, **Monsieur le Maire** a pris la parole, pour dire en substance:

Effectivement, nous avons constaté qu'il y avait des problèmes sur les réalisations de 2004, et qui étaient compréhensibles car c'était parmi les premières: le danger de l'ouverture des portières par exemple... on va profiter de ces travaux pour faire mieux, pour "retravailler le projet". Cela sera fait avec Madame DE GIRARDI et votre association.

Henri ARNAL
Président de Croco Vélo